



CTCB
33 Route de Bayonne
31300 TOULOUSE

**Règles d'utilisation du logo
CTCB et de la marque
d'accréditation**

Ref : FOR.AREV.019.03
Version : 03



Document de référence : GEN REF 11 « Règles générales pour la référence à l'accréditation et aux accords de reconnaissance internationaux »

Le CTCB est accrédité selon la norme NF EN ISO/CEI 17043 et les règles d'application du COFRAC sous le numéro 1-2178. La portée d'accréditation concerne plusieurs Evaluations Externes de la Qualité (EEQ).

Conformément au document de référence GEN REF 11, la marque d'accréditation liée au n°1-2178 **est utilisable uniquement** par l'OCIL accrédité, ici le CTCB, et en relation avec l'activité objet de sa portée d'accréditation : comparaisons interlaboratoires.

Les adhérents de l'OCIL accrédité **ne sont pas autorisés** à utiliser la marque d'accréditation seul ou en combinaison avec le logo CTCB en dehors de la reproduction intégrale des documents que l'OCIL leur a émis, notamment les rapports d'essai d'aptitude. Ce refus d'utilisation s'applique sur l'ensemble des supports : courrier, publicitaire, site Internet, rapport d'analyse, etc.

Les exceptions mentionnées dans le GEN REF 11 ne s'appliquent pas à nos adhérents.